

**Reprise : Jeunes diplômés jurassiens : quel avenir ?****Yves Gigon (Hors groupe)****Réponse du Gouvernement**

Les trains qui partent le dimanche soir de Saignelégier, Porrentruy ou Delémont entre 17h et 20h sont remplis de jeunes Jurassien-ne-s qui s'expatrient pour la semaine avec leurs valises, leurs ordinateurs portables, leur énergie, leur volonté et leurs rêves professionnels, à Neuchâtel, Bâle, Lausanne, Genève, Fribourg pour poursuivre leurs études. Combien d'entre eux trouveront du travail dans le Jura à l'issue de leurs études ? La problématique posée par la présente question écrite ne peut qu'interpeller tous les Jurassiennes et les Jurassiens. Elle relève de plusieurs domaines et notamment de la structure des emplois et des perspectives de carrière qu'offre notre Canton.

Aussi, le Gouvernement répond comme suit aux questions posées :

**1. Quel est son avis sur le constat posé ci-dessus ?***De manière générale*

L'économie jurassienne est en train d'évoluer vers une plus grande tertiarisation et une diversification du secteur secondaire en capitalisant sur l'excellence des compétences des Jurassiennes et des Jurassiens, notamment en matière d'entrepreneuriat. Les changements ne se décrètent pas d'un claquement de doigt. C'est bien l'affaire de tous : entreprises, faïtières professionnelles, Etat, etc.

*L'administration en tant qu'employeur*

La présente question écrite interpelle notamment l'administration sur sa politique de recrutement. Chaque année, l'Etat engage des jeunes diplômés. Le fait que parfois et pour certaines fonctions, l'Administration demande par exemple 2 à 4 ans d'expérience est inhérent aux exigences posées pour occuper ces fonctions, tant il est vrai que pour certaines d'entre elles, une expérience minimale est requise. Cette exigence n'est en soi pas un obstacle à l'engagement de jeunes Jurassien-ne-s diplômé-e-s. Par ailleurs, pour certains postes, l'Etat a du mal à recruter, n'étant pas suffisamment attractif face à ses concurrents employeurs, que ce soit pour des jeunes ou des personnes plus expérimentées. L'Etat met un point d'honneur à engager en priorité – à compétences égales – des Jurassiennes et des Jurassiens ou des expatriés souhaitant revenir ou venir s'établir dans notre Canton.

*L'attractivité de notre Canton pour les jeunes diplômé-e-s : une question plus large que seulement l'emploi*

Pour les jeunes, revenir dans le Jura après les études ou quelques années plus tard n'est pas que du ressort de l'Administration ou même des entreprises. Cette question dépasse le cadre unique des opportunités d'emploi. Les jeunes partis s'expatrier en formation sont parfois en couple, ont des amis, ont créé une vie sociale ailleurs que dans le Jura. Les freins au retour dans le Jura ne relèvent donc pas uniquement des opportunités d'emploi mais aussi de projets de vie personnelle et professionnelle.

Toutefois, l'Etat a déployé d'importants efforts pour que des formations tertiaires soient offertes dans le Jura, avec l'implantation de la HE-ARC et de la HEP-BEJUNE au Strate-J.

**2. Le canton ne pourrait-il pas organiser des cours ou des formations accélérés adaptés au poste recherché qui permettraient à un jeune engagé par l'administration sans expérience après sa formation d'être « fonctionnel » rapidement ?**

Certaines fonctions peuvent être occupées pleinement par des personnes qui sortent de formation. Pour d'autres, un minimum d'expérience post-formation est requis (par exemple deux ans). Cette exigence posée relève précisément de l'expérience professionnelle qui ne saurait être compensée ou remplacée par une formation accélérée ou tout autre cours. La formation et l'expérience se combinent et se complètent mutuellement dans le développement des compétences professionnelles.

**3. De manière générale, quelles actions concrètes mène-t-il pour favoriser le retour des jeunes diplômés dans le Jura ou le maintien de ces derniers sur notre territoire ?**

C'est un défi difficile à relever, comme l'illustre l'Atlas statistique de la Suisse sur le site de l'Office fédéral de la statistique. Le marché de l'emploi jurassien offre, à l'heure actuelle, aux jeunes diplômés du secteur tertiaire moins de perspectives que les régions urbaines. Le Jura se démarque ainsi des cantons urbains avec une part de la population résidente avec une formation tertiaire plus faible. Cette situation est également due à l'importance du secteur industriel dans notre canton.

Outre l'implantation de la HE-ARC et de la HEP-BEJUNE dans le Jura, l'Etat s'engage sur plusieurs fronts pour favoriser le retour des jeunes dans le Jura. Offrir des places de travail à la hauteur des attentes de personnes titulaires de diplômes supérieurs est aussi l'un des enjeux des mesures en matière de diversification et de développement économique, y compris du marché du travail, de fiscalité en faveur des entreprises innovantes et de soutiens à la création d'entreprises. Ces objectifs sont également poursuivis à travers les collaborations que le canton cultive avec la région bâloise, notamment à travers le site jurassien du Parc d'innovation, et avec d'autres partenaires, telle la Chambre du commerce et de l'industrie. Toutefois, ces actions s'inscrivent dans la durée. Il faut bien être conscient que ce n'est pas à court mais à long terme que leurs effets se feront sentir.

Delémont, le 2 février 2021



Certifié conforme par la chancellerie d'Etat  
Gladys Winkler Docourt